



Le ministre de l'environnement et de l'économie verte qui présidait la cérémonie a donné un appui historique. Le ministre des ressources animales et halieutiques qui a maintenant en charge l'apiculture était le parrain.

Parmi les filières porteuses du secteur agricole, **l'apiculture** présente un potentiel de développement important sur le plan économique et agro-écologique, surtout dans la Région du Sud-Ouest du Burkina Faso.

Cela favorisera une meilleure productivité et l'adaptation des systèmes d'exploitation familiale au changement climatique.

En ce sens, l'élevage des abeilles, **l'api-permaculture** me semble une heureuse perspective. L'intégration de l'apiculture-permaculture permettra de renforcer la durabilité et la productivité notamment en imposant un respect total de la nature sans pesticides pour toutes les cultures.

Les lacunes constatées dans ce domaine précis, durant mon expérience de formateur et de promoteur agricole notamment dans le Centre intégré **Agrithèque de Diébougou** ainsi qu'à travers la région du Sud-Ouest du Burkina, nécessitent d'être comblées. Pour cela, cette **formation spécialisée est nécessaire**.

Actuellement engagé dans une paroisse en France pour la deuxième année, je souhaite profiter de ce séjour pour y parvenir. Je souhaite intégrer le **site de la Côte Saint André** qui comporte un lycée agricole (LEGTA), un **Centre de formation pour Adultes et Apprentis (CFPPA/UFA)** et une exploitation agricole dans l'Isère (57, Avenue Charles de Gaulle, 38261, La Côte Saint André)

Parallèlement j'approfondirai mes connaissances et mon savoir-faire par des **stages aux côtés des apiculteurs de la Miellerie des Collines à Bren dans la Drôme** (467, Chemin de Couriole, 26260 Bren).

Ces structures correspondent à mes besoins de formation et de stage.

Ainsi je participerai au développement de l'apiculture en système agro-écologique à travers des unités permacoles intégrées au Burkina Faso.

Cependant, si cette formation me permet d'engranger des savoir-faire et de les enseigner, elle nécessite des frais que je ne suis pas en mesure de couvrir entièrement. Ils vont des droits d'inscription (5000 euros) aux frais de déplacement et de logement, en passant par les frais pédagogiques (2000). Toute contribution sera donc la bienvenue pour permettre l'aboutissement de ce projet de formation des formateurs des petits exploitants apicoles et des jeunes agriculteurs au Burkina Faso.

Abbé Clément SOME

**15 Place Robert Marcelpoil,
01500 Ambérieu en Bugey**

06 41 56 45 68